



# LA LIBERTÉ PLEINE

par Jean-Jacques Goffinon

#TOUT PEUT CHANGER

#CINÉMA #PARTICIPATION

Transformé en un tiers-lieu d'expression artistique et citoyenne, le Monty à Genappe est un exemple rare où s'exprime directement le droit culturel avec liberté et rapidité d'action. Ce lieu, trop peu commun en Fédération Wallonie-Bruxelles, propose une vision radicalement différente de la vie citoyenne, de la création artistique et surtout du partage social. Ici, faire « culture en commun » n'est plus un bel axiome à défendre, mais la démonstration d'un mode de fonctionnement ancré dans le réel. Effectif. Réjouissant. Envie de déménager ?

En 2018, après bon nombre de travaux, le Monty ouvre officiellement ses portes, proposant une forme participative et citoyenne devancière. Pour la ville de Genappe, il est devenu le carrefour social et convivial évident des citoyens boulimiques de rencontres, de projections, de projets artistiques, artisans ou collectifs. Par sa volonté consciente de construire ensemble le lieu de tous, il représente aujourd'hui l'exemple d'une véritable alternative transversale autant en termes de gouvernance, de programmation, que d'action culturelle sur le territoire. Pourtant, tout n'a pas toujours été aussi simple. Une longue histoire le précède.

#### QUAND CECI EXPLIQUE CELA

À l'origine, le Monty était un cinéma abandonné. Avec sa compagnie, Le ToF Théâtre, Alain Moreau investit le lieu pour y créer son atelier de marionnettes, répéter ses spectacles et, occasionnellement, présenter des avant-premières ou des soirées surprises. En 2014, ne répondant plus aux normes de sécurité, la salle de spectacle se voit dans l'obligation de fermer boutique. Très vite, un groupe de citoyens se mobilise : les Amis du Monty. Il arrive à convaincre Alain Moreau de racheter le lieu avec sa compagnie. Devant l'ampleur des travaux - pour plus d'un million d'euros - la province soutient l'aventure à raison de 400.000 euros et la Ville de Genappe de 100.000€

Pendant la longue période des rénovations, l'espace ne reste pas vide. Il accueille d'abord, une fois par mois, le mouvement citoyen Genappe en Transition qui lutte localement pour un lieu de vie plus résilient. Ensuite se crée une épicerie collaborative, Les P'tits Pots, défendant une alimentation locale éthique et saine en limitant au maximum les déchets. Enfin, tout le monde met la main à la truelle et le chantier devient un concentré d'énergie où chacun apporte son savoir-faire. Le jour de l'inauguration, plus de 60 personnes sont sur scène, les voisins proches comme ceux des huit villages aux alentours s'étant véritablement approprié le lieu. Un lieu au pouvoir de séduction immense - comme a coutume de le souligner Pierre Seraille, chargé de mission des espaces collaboratifs du Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des 4 Bras, devenu depuis, lui aussi, un fervent Genappein.

#### UNE AUTRE MANIÈRE DE FAIRE CULTURE

Faire vivre un lieu professionnel, pleinement équipé, avec une programmation aussi riche qu'hétérogène, demande une souplesse qui se traduit par un calendrier événementiel moins long et moins cadencé, établi pour trois mois, laissant aux projets émergents toute la spontanéité de se construire d'un jour à l'autre sous les impulsions citoyennes les plus diverses.



Même si le ToF Théâtre reste pilote de la direction artistique (avec une orientation claire autour du spectacle de marionnettes) en programmant ses créations, des accueils pour des sorties de résidence, des laboratoires ou des coups de cœur, le reste du temps ce tiers-lieu est laissé à disposition du centre culturel pour le théâtre à l'école, de l'académie, et surtout aux Amis du Monty, devenus l'asbl Le Monty financée en partie par le GAL. C'est elle qui écoute les demandes, établit la programmation des expositions et des concerts d'artistes locaux, du ciné-club citoyen des jeudis en collaboration avec le centre culturel, les formations adressées au tout public (sur des thématiques telles que la création de sa propre coopérative ou la lactofermentation, le pain au levain), les rencontres, les débats et toutes les soirées simplement conviviales (le bar littéraire, le bar anar, les soirées jeux). Il suffit parfois d'une initiative ou d'une simple demande pour qu'une date se fixe, que l'organisation se mette en branle et que l'évènement soit construit sans autre forme de procès.

## *Une rapidité d'action et de partage sans précédent qui rencontre un succès croissant. Une rapidité d'action qui rime aussi avec indépendance*

#### LA LIBERTÉ, UN PRINCIPE DÉMOCRATIQUE...

En Belgique, les tiers-lieux ne bénéficient d'aucun financement public. Souvent, ils subsistent grâce à des revenus parallèles comme la location d'espaces, l'activité horeca, le coworking. Mis à part le soutien du Groupe d'Action Locale, le Monty n'en bénéficie pas non plus. Ce manque de soutien pose question. D'abord, celle de l'émergence nécessaire de ces espaces nouveaux, aux jauges plus intimistes où le droit culturel s'exprime sans ambages, mais aussi la question plus épineuse de la démocratie culturelle, où la liberté d'action est entière car elle bénéficie d'un conseil d'administration sans représentant politique. Force est de constater que, là où la subvention semble nécessaire, elle implique aussi un mécanisme lourd, peu propice à l'indépendance qui fait l'essence même de ces lieux.

Pour continuer à parler de paradoxe, ces dernières années, on constate que le champ lexical de la transversalité n'a jamais autant explosé que dans la bouche des pouvoirs subsidiaires sans pour autant qu'un projet participatif, associatif, voire simplement collectif n'ait rencontré de faveurs suffisantes pour obtenir la direction d'un opérateur culturel, qu'il soit des arts de la scène ou pas. Les sommets horizontaux semblent toujours faire peur. Dans le cas précis du Monty, qu'en est-il ?

Une des explications tient peut-être d'un problème identitaire. Comment, pour le pouvoir subsidiaire, définir un lieu à tiroirs multiples ? Culture, arts de la scène, musique non classique, citoyenneté, diversité, éducation permanente, environnement, santé ? À quel locomotive de financement l'accroche-t-on ? L'idée d'une nouvelle étiquette pour ces lieux transversaux s'impose, tout comme le débat qui inciterait à décider quel portefeuille pourrait le soutenir sans changer son identité.

Une autre explication tiendrait justement dans la liberté pleine du lieu. Si le politique ne dispose pas de représentant en interne, difficile pour lui de proposer un financement sans contrôle. Du 30 avril au 7 mai dernier, l'ouverture des portes du Monty pour témoigner du besoin criant du monde culturel en accompagnant le mouvement de lutte « Still Standing for Culture » en était un bon exemple. Mis à part un déploiement policier sur le trottoir, impossible d'obliger le lieu par des outils de contrôle financier ou politique.

Sans préméditation, né d'énergies citoyennes convergentes dans l'exercice de leurs droits culturels et démocratiques, le séduisant Monty est un tiers-lieu de liberté, foisonnant, atypique.

Dans notre situation de post-pandémie, ce type d'espace est rendu encore plus nécessaire puisqu'il est le moyen de continuer à fédérer les citoyens, de recréer du lien social rapidement. Étant de surcroît un lieu de débat et de rencontre, il favorise la conscientisation citoyenne pour déjouer les principes de morosité de notre époque asthénique. Il alimente les mobilisations quant aux différentes problématiques qui nous concernent tous : l'environnement, la santé, le bien vivre en commun, ayant pour résultat des actions concrètes et probantes. Malheureusement encore trop unique en son genre, il reste le paragon vertueux de la liberté assumée qui, nous l'espérons, en influencera plus d'un. Le prochain défi sera de trouver des financements sans abroger cette liberté d'action qui rend ce lieu si magique et attrayant. Affaire à suivre.